

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Fratricide chez les Brunel - Le débrief

On peut penser que faire réviser sa voiture maintenant, ça tombe mal avec les dépenses de la rentrée.

Ou on peut choisir le pack privilège.

Chez Dacia, vous pouvez mensualiser le coût de vos révisions à partir de 23€ par mois avec le pack privilège Dacia.

Rendez-vous dans l'un de nos 4000 ateliers d'acier à service ou sur dacia.fr

Offre réservée au particulier sur les véhicules d'acier jusqu'au 31 décembre 2023.

Condition générale est prise de rendez-vous sur dacia.fr

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo.

Pour commenter son histoire du jour, Christophe Ondelat reçoit un invité, acteur direct de son récit.

Je vous ai raconté la douloureuse histoire de Jean-Marc Brunel, assassiné en 2015 à Château 9 du Pape dans le Vaucluse

par son grand frère, Dominique Brunel, qui a été condamné pour ça à la perpétuité.

Et je débrieife cette affaire avec vous, maître Louis Alain Le Maire du Barot d'Avignon, vous étiez dans ce dossier

l'avocat des parents qui, je crois, ont disparu, c'est ça depuis ?

Les parents sont décédés entre la procédure première instance et le procédure devant la cour d'appel, d'assises-appels.

Ils sont décédés indiscutablement de chagrin et de souffrance.

Et c'est bien là les terribles conséquences de ce dossier.

Vous l'avez parfaitement dit dans votre excellent résumé, qui est très fidèle quant à la chronologie et la réalité des choses.

Merci, merci.

Je tenais à vous le dire, parce que d'ailleurs, de façon un peu humoristique, heureusement on est des dramatiques, on essaie toujours de dédramatiser les choses, mais en l'espèce, c'est vraiment très exact et c'est très près de la réalité.

Et c'est vrai que ce qui est arrivé à ses parents, et probablement la chose la plus terrible qui puisse arriver à un être humain,

on a deux enfants et on a un qui va être assassiné, et par qui, ben par l'autre.

C'est quelque chose de terrible.

Et ces deux parents extrêmement âgés, puisque au moment d'essai, le papa avait 87 ans et la maman, 91 ans,

et bien ils vont, évidemment, enfin ils vont tenir le coup, j'allais dire, et suivez-moi de cette expression un peu triviale,

ils vont tenir le coup jusqu'au procédure première instance, ça a été un peu long.

Ils ont assisté à l'audience avec beaucoup de courage, puis Dominique Brunel a décidé de relever appel,

comme vous l'avez parfaitement expliqué, et malheureusement ils n'ont pas tenu le coup jusqu'au procédure devant la cour d'assises d'appel,

où finalement ils n'étaient présents ni l'un ni l'autre, et j'ai continué à porter la parole au moins pour leurs mémoires,

et puis surtout pour la compagne de Jean-Marc Brunel qui était toujours en vie, bien entendu,

et pour laquelle je me suis constitué Parti civil, cette fois-ci uniquement pour elles devant la cour

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Fratricide chez les Brunel - Le débrief

d'assises d'appel.

Les parents, donc ils n'ont pas connu la condamnation à perpétuité, ils ont connu la condamnation à 30 ans,

ça leur allait où ils voulaient le max pour leurs fils, où il y avait une envie de vengeance.

Non, vous savez, ce qui est terrible, c'est que nous, Jean de Justice, on analyse et on étudie ces dossiers avec la froideur

et la rigueur que nous imposent notre profession et notre présence dans ces dossiers,

mais il faut dire que probablement ces parents qui font, ont voulu énormément à Dominique,

et il faut les comprendre, vous avez parfaitement rappelé toute l'évolution de la vie et de l'évolution tant de Dominique que de Jean-Marc,

mais ces parents quand même n'oubliaient pas que Dominique était leur second fils.

Donc très honnêtement, cette condamnation à 30 ans de réclusion criminelle leur convenait parfaitement

et ils n'ont demandé pas plus, bien entendu, et ils ne souhaitaient qu'une chose, c'est que le procès reste là et qu'il n'y ait pas d'appel.

Et malheureusement, Dominique ne les a pas trop écoutés, mais ils ne les entendaient pas,

puisqu'ils n'avaient pas de contact et ils ont enlevé appel,

mais les 30 ans leur convenaient parfaitement, bien entendu.

Le mauvais. Alors évidemment, on retient l'argent parce que Dominique siphonne les comptes en banque de Jean-Marc

et que dans le passé, il n'a cessé de demander de l'argent à ses parents et de le dépenser et d'en redemander et de le dépenser à nouveau.

Mais moi, je me disais, est-ce que là, j'alousie, est-ce qu'il n'y a pas plus d'affect dans cette histoire que d'intérêt économique ?

Je partage grandement votre analyse. C'est la question que je me suis posée tout au long de ce procès.

C'est une infère qui m'a marquée personnellement parce que je connaissais très bien le père de Dominique et Jean-Marc,

qui m'était occupé à l'époque, au tout début.

Et lorsque malheureusement ce drame affreux est survenu, ils sont venus confier immédiatement cette affaire,

je l'ai donc suivi du début à la fin, et très rapidement, on ne pouvait que se poser effectivement la question.

Le seul mobile financier ne peut pas satisfaire totalement. Il est évident, évident,

que de part ce qui l'évolutionne ces deux garçons, de ces deux frères qui ont eu des vies bien différentes.

Dominique étant, c'est vrai, plus dépensier que son frère Jean-Marc, beaucoup plus parsimonieux et beaucoup plus tranquille dans sa vie,

on peut imaginer effectivement que petit à petit, le choix des parents et l'affection que portait notamment Irène,

la maman de Jean-Marc pour Jean-Marc, et les problèmes qu'a posé, composé petit à petit

Dominique par ses dépenses,

par sa vie un peu sunctuaire, par tout ce qui s'est passé, a amené probablement petit à petit à mon

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Fratricide chez les Brunel - Le débrief

avis

une certaine jalousie de la part de Dominique vis-à-vis de son frère, et le mobile est probablement un mobile financier,

mais doublé très certainement d'un mobile de jalousie et de problèmes de famille à l'intérieur d'entre ses deux frères.

Voilà, il demandait de l'amour et voilà, il n'était pas arrivé à nouer une relation d'amour entre les parents

et le fils, il y a quand même ce mail, donc qui ronnt les ponts avec leur fils.

À force de tirer sur la corde, elle se casse, vous avez truané vos parents, vous avez signé l'arrêt de toute relation avec vos parents,

il y a des limites à ne pas franchir, alors adieu. Il est rude quand même ce mail.

Moi je le reçois, je peux vous dire que ça me met dans un état qui fait que je ne sais pas si j'étais vraiment frère,

mais je vais sortir de mes gonds.

Oui, alors il est évident que je ne suis pas l'avocat de Dominique, j'étais l'avocat de la famille, et je ne vais pas rentrer dans cet analyse qui fait qu'effectivement ce mail était particulièrement rude.

Il faut savoir, de la part des parents à qui j'ai posé la question et qui m'en ont parlé longuement, ce mail venait au bout de plusieurs années de demandes d'argent, de demandes sans cesse répétées de Dominique à ses parents,

qui a fait qu'un jour les parents ont réagi comme ils l'ont fait évidemment.

Alors c'est vrai et je suis obligé, parce que dans toute défense,

il faut voir les côtés relatifs et avoir le recul nécessaire, il est évident qu'à un moment donné,

il y a eu à la part de Dominique probablement une réaction, une réaction de jalousie, une réaction vis-à-vis de ses parents.

On a même imaginé, ça n'a pas été établi, que lorsque Dominique va commander ses trois ours mortuaires,

alors qu'il est encore au Panama avant de venir en France,

on s'est posé un tas de questions, quel était son but ultime, qu'est-ce qu'il recherchait ?

Bon, ça n'a pas été plus loin et je ne pense pas qu'il faille non plus en tirer des conséquences.

Mais c'est vrai qu'on s'est posé pendant tout ce procès beaucoup de questions à ce niveau-là.

Mais en tout cas, il est évident et vous avez tout à fait raison.

Moi, me semble-t-il, le mobil financier, la pas du gain n'est pas le seul mobil expliquant le geste de Dominique.

Tu passes en frère avec une telle violence comme ça, si on n'a pas un compte à régler qui va au-delà, au-delà de l'argent qu'il peut retirer, dont il sait pertinemment, que dans un mois, de moins, il ne l'aura craqué, il ne l'aura plus.

Voilà, c'est ça. Il y a un côté, si vous voulez, dans ce meurtre, je tue le père.

Je tue sur le fils, mais je tue le père.

Et alors, plus que le père, je crois à la mère.

Ah, plus qu'elle préfère Jean-Marc.

C'est ça qui est terrible, parce que Mme Brunel, le papa aussi, bien entendu, M. Brunel, qui était un excellent homme,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Fratricide chez les Brunel - Le débrief

un homme d'une grande gentillesse, c'est bon.

Et la maman a été encore plus marquée, si vous voulez.

Effectivement, ça peut être meurtre par procuration, ça peut être meurtre par ricochet ou par train direct.

C'est évident. On veut toucher, on veut blesser, on veut faire mal.

Et là, effectivement, bon, là, on y arrive. C'est évident, c'est évident.

Tu es le frère pour blesser le père et la mère.

C'est ça, tout à fait.

Je pense que votre analyse, je pense que votre analyse, vous venez de découvrir le dossier, mais je pense que votre analyse correspond exactement à la réalité, c'est ce que je vais ressortir.

Parce que quand même, ce gars, donc ce n'est pas des gamins, ils ont 50 bannés passés.

Ce gars se retrouve à son frère, il le colle des coups sur la tête et pour le tuer, il lui met un sac plastique.

Ça prend du temps de voir mourir son frère avec un sac plastique sur la tête.

Donc on est là dans quelque chose qui est complètement dénué de toute affecte.

Il ne l'aime pas, il le déteste, il se fiche complètement qu'il souffre à travers ses étouffements qui vont l'amener à la mort.

Il est presque psychopathe, en fait.

Oui, j'irai pas jusque là.

Mes petits compagnes, c'est des gens qui se nourrissent des amours.

J'ai plaidé ce dossier à deux reprises en première instance et devant la cour d'appel.

En première instance, j'avais les parents à côté de moi.

Je plaçais pour le dossier, évidemment, pour Jean-Marc, mais aussi beaucoup pour eux.

Mais c'est vrai que devant la cour d'appel, les parents n'étaient plus là,

puis qu'ils sont morts, notamment la maman, quelques semaines avant le procès.

Le papa était mort quelques mois avant.

Mais là, j'ai plaidé un peu pour la mémoire de Jean-Marc.

Et puis également, je dois le dire, parce qu'on ne parle pas beaucoup d'elle, mais ça compagne de Bernadette, qui a terriblement été marqué.

Ça a été terrible, parce qu'il faut savoir qu'au début,

pour expliquer l'absence de Jean-Marc, on disait qu'il était parti en Ukraine rencontrer des femmes.

Et Bernadette entendait ça.

Donc, elle n'avait plus Jean-Marc à côté d'elle.

Il lui donnait plus de nouvelles.

Mais en plus, elle pensait qu'il pouvait être parti effectivement en Ukraine.

C'est quelque chose de terrible, si vous voulez.

Ce dossier a eu des multiples facettes détestables, si vous voulez.

Ça a été quelque chose qui a marqué terriblement.

C'est trois personnes que j'ai assistées, que ce soit le papa, la maman ou Bernadette.

Et j'avoue que lorsque j'ai plaidé devant la cour d'assises d'appel,

ou malheureusement, enfin malheureusement, j'ai toujours l'avocat de la défense qui ressort.

Dominique avait eu la très, très mauvaise idée d'enlever appel.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Fratricide chez les Brunel - Le débrief

C'est vrai qu'étant condamné dans un dossier aussi grave, aussi lourd, aussi terrible, à 30 ans de réclusion, alors qu'on en a en cours perpétuité, il fallait bien entendu, par lever appel, le fait d'enlever appel, il faisait courir les plus grands risques.

Et malheureusement, ça a été marqué.

Mais c'est vraiment un dossier dans lequel il y a des gens qui ont énormément souffert. Il faut comprendre qu'en dehors de la souffrance qu'a dû être celle terrible de Jean-Marc, au moment où il s'est étouffé, enfin on n'ose pas imaginer ça, c'est probablement la pire des morts qu'on puisse imaginer, mais imaginer la souffrance de ce papa, cette maman et de cette compagne, ça c'est quelque chose qui a été terrible pendant toute cette instruction, il faut le savoir. Merci beaucoup maître Louis Alain Le Maire du Barrault d'Avignon.